

DATE : 08 novembre 2023    **MAIRIE DE MERICOURT L'ABBE**

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 07 novembre 2023

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27/09/2023
- Bilan d'activités 2022 de la Communauté de Communes du Val de Somme
- Subvention Ukraine
- Adhésion @ctes (dématérialisation des arrêtés, délibérations, actes d'urbanisme et documents budgétaires)
- Manifestation aînés 2023
- Vœux du Maire
- Organisation des cérémonies commémoratives avec communes voisines ?
- Questions diverses

Etaient présents : **de Blangie** Christian, **Tricot** Jean-Luc, **Rambures** Francis, **Berchon** Gérard, **Boulland** Hélène, **Droulers** Christophe, **Dubas** Patrick, **Rousselle** Francine, **Machado** Sérafim.

Absent excusé : **Annaert** Christophe (donne pouvoir à de Blangie Christian).

Absents : **Choquet** Sabine, **Lemoine** Céline

*La séance est ouverte à 18 h 30*

Hélène Boulland est désignée secrétaire de séance.

**- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27/09/2023**

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 septembre 2023 a été transmis aux élus par mail en date du 29 septembre 2023.

Monsieur le Maire en fait lecture aux élus présents et demande s'il y a des remarques à ce sujet.

Le Conseil Municipal **approuve**, à l'unanimité, le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 septembre 2023.

## **- Bilan d'activités 2022 de la Communauté de Communes du Val de Somme**

Monsieur le Maire présente le bilan d'activités de l'année 2022 de la Communauté de Communes du Val de Somme. Ce bilan concerne les activités des compétences :

- Administration Générale
- Finances
- Environnement
- Assainissement
- Développement économique
- Culture
- Tourisme
- Scolaire – Equipements sportifs
- Communication – Stratégie – Planification
- Aménagement de l'espace – Habitat – Urbanisme
- Eau
- Travaux

Le document reste à disposition pour consultation en mairie. Il sera, également, joint, au Procès-Verbal de la présente réunion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le bilan d'activités 2022 de la C.C.V.S.

### **- Subvention Ukraine**

L'Association des Maires du Val de Somme a organisé, de juillet à septembre 2023, une deuxième campagne de solidarité pour l'Ukraine.

Pour rappel, la première campagne avait rencontré un franc succès.

Cette campagne, contrairement à la première s'est révélée infructueuse.

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide**, à 8 voix Pour ; 1 abstention et 1 voix Contre, d'apporter une aide de 100 € pour la seconde campagne de solidarité pour l'Ukraine.

### **- Adhésion @ctes (dématérialisation des arrêtés, délibérations, actes d'urbanisme et documents budgétaires)**

La société Somme Numérique propose aux collectivités territoriales de moins de 2 000 habitants d'adhérer au pack « mairie connectée ». Ce projet consiste à les accompagner dans la transition numérique pour que les élus et agents publics disposent de moyens efficaces dans la mise en œuvre de leurs compétences. Le but est de leur permettre de répondre aux besoins et attentes des administrés dans une gestion de plus en plus dématérialisée de la vie courante, mais également de répondre aux exigences réglementaires dans la mise en œuvre des services publics.

Cette opération est soutenue par les fonds européens du plan de relance à hauteur de 80% des dépenses.

Le pack « mairie connectée » comprend :

- la sécurité des données publiques : accès à une **sauvegarde de 40Go** dans un espace sécurisé du data center de Somme Numérique (archivage légal et conformité au Règlement Général de Protection des Données)

- Continuité des services publics : accès à un outil de **partage** de fichiers, accès à la plateforme mutualisée de **dématérialisation des marchés publics**, outils de dématérialisation de la gestion administrative avec accès à une **plateforme permettant l'envoi d'actes au titre du contrôle de légalité** (arrêtés, délibérations, actes d'urbanisme et documents budgétaires).

- Présence en ligne : **création d'une page internet** si la commune ne dispose pas de site, ouverture d'un compte de **messagerie Zimbra** hébergée par le data center de Somme Numérique.

- Gestion de la relation usagers : accès à une plateforme **de démarches simplifiées** pour les administrés.

Le coût de ce pack est de **350 € HT par an** (avec un engagement de 2 ans).

La commune de Méricourt-L'Abbé procède, actuellement, à la sauvegarde des données de la commune par le biais d'un disque dur externe.

Les arrêtés, délibérations et actes budgétaires sont transmis par voie postale au contrôle de légalité.

Le site internet de la commune existe.

Le secrétariat de mairie apporte une aide aux administrés pour leurs démarches administratives en cas de besoin.

Il n'y a donc pas d'utilité d'adhérer au pack mairie connectée pour le moment.

### - Manifestation aînés 2023

Le spectacle pour les aînés se tiendra le 26 novembre 2023 à la salle de l'Amicale. Il sera assuré par « Les Lady's ». Il s'agit d'un spectacle transformiste avec plumes, strass, paillettes, humour et bonne ambiance. Le coût de la prestation s'élève à 800 €.

Le CCAS se réunira le jeudi 09 novembre 2023 afin d'organiser cette journée. Les membres du Conseil Municipal et les employés communaux y seront conviés avec leurs conjoints.

S'il reste de la place, après les inscriptions des aînés à qui cette journée est dédiée, le spectacle pourrait être ouvert, sur inscription aux autres habitants moyennant une participation financière qui restera à définir.

### - Vœux du Maire

Suite à l'épidémie de Covid en 2020, les vœux du Maire ont été présentés, chaque année, dans le journal communal.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal quant à la tenue d'une cérémonie des vœux 2024.

Avis des membres du Conseil Municipal : libre choix est laissé à Monsieur le Maire pour les vœux 2024.

Monsieur le Maire présentera ses vœux 2024 par le biais du journal communal (pas de réunion publique).

### **- Organisation des cérémonies commémoratives avec communes voisines ?**

Lors du dernier conseil d'école, il a été évoqué que la cérémonie du 11 novembre 2023 pourrait être organisée en commun entre les communes de Ribemont-Sur-Ancre, Bresle, Heilly et Méricourt-L'Abbé. Faute de temps et de consultation avec les élus du Conseil Municipal, la cérémonie du 11 novembre 2023 sera organisée pour les administrés de Méricourt-L'Abbé à Méricourt-L'Abbé.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal quant à l'organisation des prochaines cérémonies commémoratives qui pourraient tourner entre les 4 communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité**, de ne pas s'associer aux 3 autres communes pour l'organisation des cérémonies commémoratives.

Pour la cérémonie du 11 novembre 2023, un coquelicot sera posé sur chaque sépulture retrouvée des personnes dont le nom figure sur le monument.

### **- Questions diverses**

#### 1/ Coupage d'arbre devant les domiciles

Le coupage des arbres devant les domiciles fait par les habitants devra faire l'objet d'une demande préalable en mairie.

#### 2/ Plantage d'un arbre pour les naissances

Madame Boulland soumet l'idée de planter un arbre à l'occasion de chacune des naissances (environ 6 par an).

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette initiative. Il faudra trouver un terrain communal et déterminer le type d'arbre à planter.

Cette proposition sera présentée lors du prochain Conseil Municipal.

#### 3/ Téléthon : manifestation pour les enfants

A l'occasion du Téléthon, l'US Méricourt proposera, le 6 décembre 2023 de 14 h 30 à 16 h 00, la présentation de nouvelles pratiques de sport à destination des enfants à partir de 5 ans.

Cette manifestation se tiendra à l'aire de sport « Raymond Michel » de Méricourt-L'Abbé. Les disciplines proposées sont le Foot adapté, le Fitfoot, le Futnet et le Foot en marchant.

La participation est de 1 € avec remise d'un diplôme et d'une médaille. La commune offrira le goûter.

Concernant le match de gala du 4 novembre 2023 contre « le Variétés Club de France », au profit du Téléthon et de l'association « le combat de Charlotte contre l'amyotrophie spinale infantile de type 1 », la journée a permis une collecte de fonds de 1 746 € répartis comme suit :

- 1046 € au profit du téléthon
- 700 € au profit de l'association « le combat de Charlotte contre l'amyotrophie spinale infantile de type 1 »

**Information complémentaire :**

**Chat errants**

L'association Stéril Cat est venue présenter son programme pour la stérilisation et l'identification des chats errants sur la commune.

Les habitants qui nourrissent ou ont connaissance de chats errants dans la commune pourront retourner un coupon réponse en mairie qui sera distribué très prochainement avec une notice sur la nécessité de procéder à ces stérilisations et identifications.

Ce recensement des chats errants pourra permettre à la commune de signer une convention avec une association de protection animale qui prendrait 50 % des frais vétérinaires.

*La séance est levée à 19h 30.*

Le Maire – Christian de BLANGIE

The image shows the official seal of the Municipality of Courcouronnes, which is circular and contains the text "COURCOURONNES" and "COMMUNE". To the right of the seal is a handwritten signature in red ink, which appears to be "Christian de Blangie".